

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Le manifeste un peu pâle des gauches du Sénat a reçu un commentaire éloquent dans les dernières harangues de Gambetta.

Avec sa lucidité habituelle et son sens politique remarquable, le chef de la majorité a placé les élections sénatoriales sur leur véritable terrain, sur le terrain où la cause républicaine est inexpugnable : l'harmonie des pouvoirs.

Au nom du droit, de la vérité et du vulgaire sens commun, il est évident qu'un gouvernement ne peut exister, que des institutions ne peuvent se maintenir et donner la tranquillité au pays, si leurs éléments, si leurs organes ne sont pas réunis, liés par un point fondamental, par un principe commun.

Or, ce lien, ce principe, c'est l'existence indiscutable de la République, c'est la reconnaissance définitive du gouvernement que le pays s'est donné, c'est enfin l'anéantissement, l'enterrement de toutes les prétentions monarchiques et de toutes les tentatives de restauration.

Voilà le terrain bien net, voilà le point de ralliement.

La République fondée à jamais, les espérances dynastiques ruinées pour toujours.

Le Sénat, tel que nous le possédons depuis trois ans, a été le dernier refuge, la ressource suprême des prétendants de tous poils, dont les affidés n'ont cessé de

susciter des conflits et de provoquer des bouleversements.

L'entreprise avortée du 16 mai, les périls qu'elle a fait courir à la France, sont un exemple assez frappant du danger d'un Sénat hostile à la République, pour que les électeurs soient tentés de recommencer à leurs dépens cette expérience coûteuse.

Des esprits raisonnables ne sauraient admettre une minute que dans un gouvernement régulier, il y ait une Assemblée qui tire à hue, pendant que le Sénat tire à dià, de telle sorte que les ministres se trouvent assis entre deux Chambres, et que le pays se trouve en butte à des tiraillements indéfinis et à des menaces perpétuelles.

Que le Sénat n'ait pas le même esprit d'initiative, le tempérament aussi ardent que l'Assemblée, rien de mieux. Qu'il joue le rôle de modérateur et de frein dans certaines circonstances, nous l'admettons encore. Mais où l'absurdité touche à son comble, c'est quand on demande au Sénat de tourner le dos à la Chambre, de passer son temps à contredire ses résolutions et à annuler ses décisions.

Figurez-vous deux locomotives tirant en sens inverse. Qu'arrivera-t-il ? ou le train déraillera ou les chaudières éclateront. Jolie perspective, n'est-ce pas. Tel est cependant l'avenir que nous réserverait l'élection de ces prétendus conservateurs qui n'ont encore prouvé leur esprit de stabilité que par des essais de démolition.

Il ne s'agit comme on le voit, ni de politique transcendante, ni de doctrines

métaphysiques. En demandant aux électeurs du 5 janvier de rétablir l'harmonie des pouvoirs, on leur demande simplement l'observation d'une règle de vulgaire sens commun : à savoir, un Sénat républicain pour la République.

Il faudrait être fou du cerveau pour vouloir autre chose.

JACQUES BARBIER.

Le Gouvernement occulte

L'opposition acharnée que les vieux partis font à la République, n'est qu'une misérable parodie des griefs qui ont percé l'Ordre moral comme autant de flèches empoisonnées.

Nous avons eu la comédie, jouée à la Chambre, par les coryphées de la bande au boucan, qui ont fait les plus louables efforts pour convaincre le ministère Dufaure du crime de candidature officielle.

Cette effronterie n'ayant pas eu le moindre succès, on s'est rejeté sur le spectre du gouvernement occulte. Le ministère n'est pas libre ! — Le ministère a les bras liés ! — Le ministère est en tutelle ! Il est sous le joug d'une personnalité arrogante ! C'est un aplatissement ! — C'est une honte ! — Voilà les cris dont les bons apôtres de la presse monarchique ressassent leurs lecteurs.

Dans les derniers débats parlementaires, il y a eu des allusions à cette prétendue servitude de nos ministres. Un héraut de la droite, poussant la parodie jusqu'au bout, a même décoché au gouvernement qui nous régit l'épithète de « cabinet sans nom. »

Tout ce bruit, tout ce vacarme, toutes ces injures ne partent des rangs des conservateurs que, parce que le ministère Dufaure, fidèle à son origine, fidèle au respect des traditions parlementaires, ne gouverne pas exclusivement au gré des passions réactionnaires. Ce ministère, tout timide

et réservé qu'il est, a le malheur de tenir compte des aspirations de la majorité de la Chambre. Il ne livre pas l'enseignement aux Jésuites ; il ne conserve pas en place tous les protégés de M. de Broglie ; donc il n'a ni initiative, ni spontanéité, ni indépendance. C'est le gouvernement occulte qui le traîne à la remorque !

Chose incroyable ! le gouvernement occulte serait l'influence de cette majorité nombreuse, compacte, qui, par ses ordres du jour mémorables, a signifié qu'elle entendait que les institutions républicaines fussent prises au sérieux, et que la France marchât librement dans la voie de ses nouvelles destinées. Le gouvernement occulte serait l'influence de Gambetta, de son chef incontesté, dont l'activité, les conseils et le talent ont fait sa force et sa sagesse. Ne serait-ce pas là plutôt le gouvernement au grand jour ?

Le ministère Dufaure tient son existence de la volonté des 363, en train de devenir les 400. Il leur doit sa durée, et le moindre mécontentement de leur part suffirait pour le jeter par terre. C'est la loi du parlementarisme.

Nous ne voyons pas qu'il sorte de son rôle naturel, ni qu'il s'abaisse, en ne pas heurtant le programme fondamental qui réunit les trois gauches en un seul faisceau.

Il y eut un gouvernement véritablement occulte, alors que toutes les résolutions du cabinet Jules Simon étaient tenues en échec par le veto des Champs-Élysées, veto prononcé, sur l'injonction d'un ministère *in partibus infidelium*.

Aujourd'hui que le cabinet administre, en se conformant de son mieux, suivant son tempérament, aux désirs de la majorité de la Chambre et de son chef, il n'y a qu'un gouvernement loyal et avéré.

Si l'on peut signaler encore des traces du gouvernement occulte, c'est lorsque M. Borel se montre implacable envers tous les officiers républicains ; c'est lorsque M. Dufaure maintient au Conseil d'Etat des partisans des prétendants ; c'est lorsque M. Bardoux hésite à purger l'Université de tous les affiliés du cléricisme.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LES ÉTRENNES DE COLOMBINE

Arlequin. — Bonjour, bon an, ami Pierrot.

Pierrot. — Au diable !

Arlequin. — Peste, quelle humeur ! c'est ainsi que vous accueillez, cher ami, mes compliments du nouvel an.

Pierrot. — As-tu jamais entendu dire que le ventre creux prédisposât à l'amabilité !

Arlequin. — Ils auraient trop à faire, si tu par hasard j'ai bien diné, et je me sens le cœur en joie.

Pierrot. — Bien diné ! Voilà un veinard ! Pourrait-on connaître l'adresse ?

Arlequin. — C'est inutile, de vieux parents à moi qui m'accueillent dans le malheur et m'invitent parfois à leur table.

Pierrot. — Et ils n'invitent jamais les amis ?

Arlequin. — Ils auraient trop à faire, si tu savais combien ce pauvre papa Budget a de solliciteurs !

Pierrot. — Et tu as ton couvert mis chez lui ?

Arlequin. — Quelquefois, dans les petits coins. — On accroche par ci, par là, quelque rotation... demande à Cassandre.

Cassandre. — C'est vrai, j'ai là un vieux bidon de bouteille...

Pierrot. — Et rien pour moi ! Il valait bien la peine de parler de notre Sainte-Alliance, pour être oublié de la sorte.

Arlequin. — Console-toi. — Voilà une drague.

Pierrot. — Vous en parlez à votre aisé !

Arlequin. — Tu devrais avouer au contraire que nous avons toujours partagé avec toi en bons frères.

Pierrot. — Oh, oh !

Cassandre. — C'est vrai ; quand nous avons eu trois sièges à notre disposition, nous n'avons jamais oublié de t'en laisser un.

Pierrot. — Parbleu, il n'aurait plus manqué...

Arlequin. — Laissons cela ; nous ne venons pas ici pour nous disputer, mais pour nous entendre. — Nous voilà au jour de l'an. Ne pensez-vous pas qu'il serait sage de rentrer en grâce auprès de Colombine en lui donnant des étrennes !

Pierrot. — Des étrennes ! Parbleu l'idée est bouffonne. — Avec quoi les acheter ?

Arlequin. — Rien n'est plus simple que d'acheter. — La difficulté ne commence que pour payer.

Pierrot. — C'est juste.

Cassandre. — Cet Arlequin a un esprit étonnant après ses repas.

Pierrot. — Effet de la digestion... Mais encore pour acheter faut-il quelque crédit et crois-tu que nos signatures...

Cassandre. — Ou notre bonne mine...

Arlequin. — Non fichtre ! Il est clair qu'à la seule vue de nos masques tous les marchands du monde nous flanqueraient à la porte.

Pierrot. — Je m'en doute.

Arlequin. — Seulement nous n'avons qu'à faire mettre nos emplettes au nom de Colombine.

Cassandre. — Fort ingénieux.

Arlequin. — De cette façon Colombine paiera de sa poche les cadeaux que nous lui ferons.

Pierrot. — Le procédé est délicat.

Cassandre. — Je propose douze paires de bas.

Pierrot. — Bien vulgaire votre choix. Pourquoi pas six flanelles ? D'un autre côté, si nous faisons un cadeau à Colombine, il faut que nous puissions en profiter.

Arlequin. — La réflexion de Pierrot est profonde comme la mer et nous ouvre des horizons nouveaux.

Pierrot. — Tu vois que je suis quelquefois de bon conseil.

Cassandre. — Je ne comprends pas.

Arlequin. — C'est dans tes habitudes, mais écoute : — Nous pourrions par exemple donner à Colombine un coffre-fort...

Pierrot. — Dont nous aurions la clef.

Arlequin. — C'est bien dit. — Ensuite — une garde-robe...

Pierrot. — A notre usage.

Arlequin. — Naturellement. — Après des bonbons...

Pierrot. — Que nous mangerons.

Arlequin. — Cela va sans dire — puis quelques bouteilles de vieux vin...

Cassandre. — Que nous boirons.

Pierrot. — Il a compris cette fois. — Maintenant, que pensez-vous de couverts d'argent...

Arlequin. — A mettre dans nos poches ?

Pierrot. — Parbleu ! en un mot, nous montons la maison de Colombine, nous organisons ses finances, nous garnissons son garde-manger...

Cassandre. — Et sa cave.

Arlequin. — Et nous nous gobegeons avec son argent, ses friandises et ses liqueurs. — Voilà le programme, n'est-ce pas ?

Pierrot. — Ma charmante Colombine...

Cassandre. — Mon adorable Colombine...

Colombine. — Que de compliments ! les mauvais drôles ont quelque vilain tour en jeu.

Arlequin. — Nous venions en ce beau jour, Colombine, te présenter nos vœux les plus fervents.

Pierrot. — Nos compliments les plus sincères.

Cassandre. — Et pardessus tout, les témoignages palpables de notre affection inaltérable.

Colombine. — Que voulez-vous dire ?

Arlequin. — Oai, Colombine, nous avons pensé que quelques petits cadeaux destinés à entretenir notre vieille amitié...

Colombine. — Des cadeaux ! Tiens comme ça se rencontre. Moi qui voulais justement vous en demander un.

Arlequin. — Pas possible ! Et quel est l'objet qui te plairait ? Des bijoux, des dentelles, des...

Colombine. — Non, un meuble de ménage.

Pierrot. — Quelle femme érieuse ! mais nous sommes tout disposés, crois le bien, à satisfaire tes fantaisies.

Colombine. — Vous êtes trop bons.

Arlequin. — Dis vite.

Colombine. — Eh bien, il me faudrait...

Pierrot. — Je grille de savoir...

Colombine. — Oh une chose bien simple, bien ordinaire.

Cassandre. — Parle donc, tu nous fais bouillir.

L. LECLAIR.

Il n'en reste que trop, à l'heure présente, de ce gouvernement occulte qui a préparé le 16 mai et mené la France au bord de l'abîme!

Aussi, les Dons Quichottes des droites et les Sanchos Pansas qui se scandalisent de l'esclavage du ministère, font tout juste l'effet des brigands qui crient : Au voleur!

Au jeu des combles, cette façon d'apprécier l'attitude d'un cabinet, soucieux de ne pas déroger à son mandat, pourrait s'appeler : le comble du cynisme.

REFLEXIONS

Au moment où la session du Sénat allait finir, M. Chesnelong, le messager oisif de Frohsdorff, est monté à la tribune pour faire des réflexions :

Quelques naïfs des gauches pensèrent tout d'abord qu'un remords de conscience avait saisi subitement ce meneur réactionnaire, et qu'il allait faire amende honorable de ses méfaits politiques.

Pour un membre en vue de cette majorité sans nom, qui n'a cessé, depuis trois ans, de contrecarrer les aspirations du pays et de jeter des bâtons dans les roues à propos de tout et de rien, qui a prêté joyeusement la main au casse-cou du 16 mai, il y avait, en effet, de graves réflexions à faire. La vue de la tombe réveille quelquefois de bons sentiments chez les coupables. Il n'y aurait eu rien d'extraordinaire à ce que l'un des plus compromis de la bande ordre-moralienne, présentant la fin prochaine du Sénat anti-constitutionnel, comprit la monstruosité des intrigues factieuses auxquelles il avait prit part, et en fit humblement l'aveu.

Le « *mea culpa* » de M. Chesnelong eût été un édifiant spectacle, et il y aurait eu plus de joie dans le parti républicain pour le repentir de ce conspirateur du lys, que pour la persévérance de tous les centres gauche, qui ont promis à leurs électeurs des réformes radicales.

A peine M. Chesnelong avait-il annoncé ses réflexions, que l'honorable M. Rampont s'était élancé au pied de la tribune, prêt à serrer la main du loyal repentant et à l'embrasser sur les deux joues.

Vain espoir ! Vaine émotion ! Ah ! Elles étaient jolies les réflexions que M. Chesnelong se croyait obligé de venir émettre à la tribune, pour faire la part des responsabilités et servir de document à l'histoire.

1° Le Sénat proteste contre l'expédition *in extremis* du budget.

2° Le Sénat a toujours été un modèle d'apaisement et de conciliation.

3° Le Sénat met en garde l'opinion publique contre une assemblée qui vise à l'omnipotence.

Sous le bénéfice de ces réserves, le Sénat laisse passer le budget de 1879, quelles que soient ses déficiences, et se lave les mains comme Ponce-Pilate.

Dans ce trio de déclarations étranges, n'y a-t-il pas de quoi renverser d'étonnement la colonne Vendôme ?

Il faut avoir réellement la facétie d'un charlatan et l'aplomb d'un acrobate, pour oser avancer, avec toute la majesté d'un père conscrit, de pareilles calembredaines!

Comment cet artiste retraité de la choucroûte et du jambon a-t-il pu espérer donner le change à l'opinion publique et influencer les électeurs sénatoriaux en faveur de la cause conservatrice, en mettant au compte de ses adversaires, avec une mauvaise foi manifeste, des difficultés de gouvernement, dont tout le monde sait l'origine, et dont la réaction est seule responsable ?

La maladresse de M. Chesnelong a égalé son audace.

Ses réflexions n'auront aucun écho dans les populations suffisamment éclairées sur le rôle néfaste de cette majorité sénatoriale, dont il a prétendu établir la parfaite innocence.

Elles ravivent, au contraire, les plus sévères jugements à son endroit.

C'est le Sénat qui, en donnant carte blanche aux conservateurs du 16 mai, et en leur laissant espérer une deuxième prorogation au lendemain du 14 octobre, a acculé successivement la discussion de deux budgets à des limites extrêmes !

C'est le Sénat qui a été une source per-

manente de conflits, en opposant son veto à toutes les décisions libérales de la Chambre!

C'est le Sénat qui a visé à l'omnipotence en s'attribuant des attributions financières qu'il n'a pas, et en se jugeant apte à faire marcher seul la France, de concert avec l'Exécutif!

En dépit de toutes les déclarations hypocrites et de toutes les manœuvres savantes, M. Chesnelong et ses collègues n'échapperont point à la responsabilité de cette triple accusation.

Les électeurs sénatoriaux les priseront à leur juste valeur ; ils les traiteront en aventuriers et en comédiens.

Un « *mea culpa* », exprimé loyalement, leur aurait peut-être ramené quelques sympathies ; celles de M. Rampont, par exemple. Les « réflexions » arrogantes portées à la tribune démontrent qu'ils sont décidés à patauger indéfiniment dans le bourbier réactionnaire. Elles sont arrivées à point pour ne laisser aucune illusion sur leur conduite.

Encore quelques jours, et cette majorité agonisante du Sénat, d'où nous viennent trois années de soubresauts et de cahotements, aura vécu !

Que les réflexions de M. Chesnelong lui soient légères !

AH ! LES BONS PATRIOTES !

Tout est matière à scandale pour les esprits chagrins, qui boudent la République et qui se morfondent dans de douloureuses angoisses, en voyant les chances des divers prétendants s'évanouir peu à peu en fumée.

Il n'est pas de mesure, d'acte, de parole, émanant du gouvernement ou d'une notabilité du parti républicain, qu'ils ne prennent plaisir à dénaturer et à transformer en sujet de plaintes acerbes et de violentes récriminations.

Une lettre écrite à un officier allemand par M. Bernard, sénateur des gauches et maire de Nancy, dans laquelle celui-ci se félicite des bonnes relations rétablies entre la France et l'Allemagne, et en espère le maintien, a suffi pour exciter les colères de tous les polémistes de la réaction et pour leur faire voiler la face. Pour un peu, ils provoqueraient une convocation extraordinaire des Chambres et demanderaient au ministère des explications sur la conduite anti-patriotique du sénateur républicain, ni plus ni moins que sur le discours de Romans et le fameux « en droit et en fait » inséré dans le rapport supplémentaire de la commission du budget.

La lettre en question est une lettre privée, qui n'a vu le jour que par l'indiscrétion du destinataire. Au fond, elle ne renferme que des formules de politesse et des sentiments de convention qui ne tirent pas à conséquence. Sans caractère officiel, sans prétention à l'être, elle ressemble à ces mille et une correspondances, toutes de miel et de compliments, qui s'échangent tous les jours entre gens bien élevés, mais parfois fort peu sympathiques les uns aux autres.

En écrivant, M. Bernard n'a pas pensé faire une déclaration, qui lie ses compatriotes ou qui engage ses collègues politiques. Sa pensée à coup sûr, quoique empreinte d'une grande modération, n'était pas que la France eût fait le sacrifice irrévocable de ses provinces perdues. Il a simplement constaté un fait, dont en définitive tous les amis sincères de la paix croient pouvoir se réjouir, sans que leur pudeur patriotique en soit effarouchée. Où est le mal ?

Est-ce que l'ordre moral ne s'est pas félicité maintes fois lui-même de ce que nos difficultés avec la Prusse étaient aplanies et faisaient place peu à peu à des rapports empreints d'une estime réciproque ? Est-ce que M. Gontaut-Biron, d'ilustre mémoire, n'était pas tout fier d'obtenir de temps à autre les bonnes grâces du vieux Guillaume et de la dévote Augusta ? Est-ce que tous les échanges de notes diplomatiques entre la France et la Prusse ne se font pas tous les jours dans des termes pleins d'urbanité, et ne trouve-t-on pas ces procédés tout naturels ?

Les patriotes, que la lettre de M. Bernard a scandalisés, voudraient-ils que nous insultions chaque jour le gouvernement prussien ?

Voudraient-ils que tout sénateur, tout député, tout fonctionnaire public s'interdit des correspondances avec les concitoyens de M. de Bismarck, si ce n'est pour les traiter de lâches, de pillards et d'assassins ?

M. Bernard aurait-il eu un plus sage souci des intérêts de la France, en signifiant à l'officier allemand, qui s'était comporté honnêtement envers lui et les siens, que la République ne rêvait que mitraille et revanche, et que dans les chaumières les plus reculées de la Lorraine, on brûlait chaque jour un Prussien en effigie !

Si cette faute était commise, c'est pour le coup que le parti républicain serait maudit

par les pieux gardiens de l'honneur national, et que M. Cunéo d'Ornano retrousserait ses manches pour fabriquer la pâtée promise à ses chiens !

Ah ! les bons patriotes que MM. les conservateurs, que tous ces descendants d'émigrés et tous ces paladins des guerres dynastiques ! Ils ont vraiment le scandale facile. Ils seraient bien mieux avisés de faire un retour de conscience sur eux-mêmes !

Il y a quelques jours à peine, M. Paul de Cassagnac se permettait d'écrire dans son journal : « Jusqu'où l'Europe laissera-t-elle aller les républicains, et à quel moment arrêtera-t-elle le torrent révolutionnaire, dont la source est en France ? » Presque en même temps, une feuille de la sacro-sainte coalition annonçait à ses lecteurs cette nouvelle : « Il n'est pas douteux que bientôt tous les rois d'Europe se ligueraient contre la République Française, pour mettre fin aux exploits des assassins cosmopolites. »

Est-ce du patriotisme de derrière les fagots celui-là ?

Ces exécrables paroles méritent le pilori ! C'est sans doute pour opérer une diversion habile, que ces traitres, qui dénoncent ainsi la France aux autres nations, se plaignent des tendresses des républicains pour nos bons voisins les Allemands !

Les Drapeaux de nos Légions

Voilà donc cette affaire tirée au clair. Les drapeaux des légions du Rhône ont été enlevés de l'Hôtel-de-Ville pour être brûlés.

Pourquoi cet acte de vandalisme ? Pourquoi cet affront immérité à des trophées dont nos compatriotes avaient le droit d'être fiers ?

D'après les explications données par M. Berger, préfet du Rhône, sur l'interpellation de M. Ferrer, la responsabilité de cette destruction remonterait à l'Ordre-Moral et à ses agents.

Cela ne nous étonne pas ; chaque fois qu'une vilénie est commise, chaque fois qu'une mesure anti-nationale et anti-patriotique est mise à exécution, on est sûr d'y trouver la main des hommes de combat.

En faisant anéantir les drapeaux des légions du Rhône, qui avaient été portés avec honneur devant les Prussiens à Château-Neuf et à Nuits, en détruisant ces souvenirs de notre résistance à l'invasion, les gens du 24 Mai ont voulu sans doute procurer une satisfaction aux admirateurs du traître Bazaine.

Etait-il possible, en effet, de conserver en France des drapeaux qui ne s'étaient pas abaissés dans les hontes de la capitulation ?

Non, non, le préfet Ducros et ses dignes chefs ne pouvaient supporter une comparaison aussi blessante pour leurs bons amis de Décembre.

A Berlin les drapeaux français, et s'il en reste d'autres, — au feu !

Voilà comment les gens bien pensants, voilà comment les conservateurs résolus savent reconnaître le courage et le dévouement des bons citoyens qui sont allés se faire tuer dans les coteaux de la Bourgogne.

Les familles de nos légionnaires, morts pour la délivrance de la patrie, peuvent adresser leurs remerciements aux grands patriotes qui n'ont su reconnaître ces dévouements et ces sacrifices que par une flétrissure indigne.

Il y a mieux, la destruction des drapeaux de nos légions est plus qu'un acte de vandalisme, c'est une spoliation et un vol.

Ces drapeaux n'appartenaient pas à l'Etat, en effet, encore moins au ministère de la guerre, encore moins au préfet Ducros.

Ils étaient la propriété exclusive des légionnaires auxquels ils avaient été remis et donnés par les dames lyonnaises.

En portant la main sur eux, en les jetant au feu comme des chiffons inutiles, on a donc commis, nous le répétons, un véritable vol, accompagné d'incendie prémédité et volontaire.

Qui punira les coupables ?

Personne, probablement. On garde les sévérités de la justice pour des causes moins graves, et il ne nous reste d'autre ressource que de livrer à l'indignation publique, les méfaits des sacrifiants qui sont associés aux bonapartistes et aux Prussiens pour déshonorer leur pays.

FEUILLES VOLANTES

La foi est ingénieuse. Si elle ne transporte pas les montagnes, elle fait, comme la lyre d'Amphion, mouvoir les pierres.

La mode est, cette fois, pour les croyants du Sacré-Cœur, d'offrir en guise d'étrennes du jour de l'an des pierres de l'église Montmartre. Il y en a de tout prix, depuis 150 fr. Avec 5,000 francs, on peut se payer un pilier.

C'est aussi drôle que bon marché, c'est, de plus, très-commode. On ne met pas son ca-deau dans un cornet de papier. On envoie tout simplement ses bank-notes au révérend père Directeur, qui se charge de l'acquisition de la pierre, de la pose, et vous envoie un numéro d'ordre avec un plan justificatif. Vous n'avez qu'à offrir ces deux pièces dans un

écrin à votre femme, votre fille, votre tante, etc., etc.

Bienheureux les « douillards » qui sont à même de procurer aux leurs cette joie divine ! Hélas ! je ne connaîtrais jamais ce bonheur là !... Oh ! non, jamais !

— 0 —

Le général Chanzy est de nouveau en France. Il ne regagnera son poste qu'à la fin de janvier.

On donne pour prétexte de son déplacement le fonctionnement d'une commission quelconque, aux séances de laquelle il doit assister.

Il est plus probable que le gouverneur militaire de l'Algérie a voulu échapper aux ennuieuses corvées du 1^{er} janvier.

En tout cas, la démonstration est faite, ce semble, que les émoluments de ce gouverneur pourraient être économisés au budget.

Le tempérament voyageur du général Chanzy devrait donner au gouvernement l'idée de lui confier des missions géographiques dans l'intérieur de l'Afrique, une par trimestre.

De cette façon, au moins, il gagnerait ses appointements.

— 0 —

Malgré le funeste sort d'Oza, il se rencontre toujours en France des profanes qui veulent porter la main sur les reliques nationales.

On sait que nous avons le rare avantage de posséder une douzaine d'arches sacrées, qui sont le plus bel ornement de notre organisation. Le pantalon rouge est peut-être la plus vénérable de toutes. Eh bien ! l'on veut toucher au pantalon rouge !

Les profanes objectent que le pantalon rouge est un point de mire, qu'il coûte trop cher, et se salit facilement. Ils oublient, les ingrats ! qu'il a fait le tour du monde !

La discussion est envenimée.

Il est de notre impartialité de reconnaître que les proscripteurs sont en majorité, et que si le Sénat n'a pas donné gain de cause à M. Testelin, le pantalon rouge n'en est pas moins dans de mauvais draps.

Comme arche sacrée, son sort nous intéresse peu. Mais, l'infortuné se cache si bien actuellement sous la longue capote grise, que nous le croyons innocent des massacres dont on le rend responsable.

Le pioupiou, d'ailleurs, l'aime de toute son âme.

Et puis, n'est-il pas à craindre que le nouveau pantalon d'infanterie soit arrosé de nombreux pots de vin, d'autant qu'il sera de couleur moins salissante ?

Grâce pour le pantalon rouge !

— 0 —

M. Aglave, directeur de la *Revue scientifique*, vient d'être attaché à la Faculté de droit de Paris comme agrégé. M. de Fourtou, pendant son passage au ministère de l'instruction publique en 1871, l'avait révoqué à cause de l'esprit anti-clérical de sa revue. C'est une injustice qui reçoit enfin sa réparation.

Combien y en a-t-il qui pèsent encore sur l'existence de bien sympathiques victimes ! De ce chef, il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire.

— 0 —

M. d'Audiffret-Pasquier, menacé dans son fauteuil de président, a cherché une compensation.

Il a réussi à le troquer contre un fauteuil de l'Académie. Le voilà en possession de l'héritage de M. Dupanloup.

Et les titres ?

Les voici : d'abord, il est duc ; ensuite, il a prononcé une vingtaine d'oraisons funèbres, chacune d'une douzaine de lignes ; enfin, il écrit l'Académie avec deux c.

Au surplus, pour occuper le fauteuil de M. Dupanloup, qui fut un écrivain si peu littéraire, il n'était pas nécessaire d'avoir eu son jour de gloire au théâtre, à la tribune ou dans le roman.

Ce qui fait que M. le duc d'Audiffret-Pasquier sera désormais à la fois *inamovible* et *immortel*.

La cérémonie de la réception aura au moins le mérite d'être courte.

Le compliment d'usage pourra se réduire à ceci : « Asséyez-vous, monsieur le duc ! »

On comprend que M. le duc n'ait pas eu de véritable concurrent.

Quelle humiliation pour le rival évincé !

L'APPEL A L'ÉTRANGER

Nous sommes obligés de revenir encore sur ce sujet honteux des polémiques réactionnaires.

Dans son discours de mardi au Grand-Hôtel, Gambetta a flétri en quelques mots les provocations misérables des sectaires qui, sentant le sol français crouler sous leurs pas, n'ont plus d'autres ressources que d'appeler le Prussien au secours de leur cause condamnée.

Certes, nous comprenons l'indignation soulevée par ces procédés odieux qui sont un crime de lèse-patrie.

Mais ce que Gambetta n'a pas dit, ce que l'on ne sait pas assez, ce que l'on ne

